

ACTEUR PRAP SECTEUR IBC - INTRA

CODE P 501

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : à définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'intérêt de la prévention Connaître les risques de son métier Caractériser les dommages potentiels en s'appuyant sur les connaissances relatives au fonctionnement de l'être humain Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé Proposer des améliorations Faire remonter les informations aux personnes concernées Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'efforts 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues Être capable de participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Mises en situation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de fin de formation Certificat ACTEUR-PRAP Clé USB
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> Dans vos locaux 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours de formation soit 14h00
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> 1800 euros nets de TVA + frais, la formation pour un groupe, dans vos locaux.
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> A définir après acceptation de notre offre. 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> 10 personnes maximum par groupe
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) Ordinateur et vidéoprojecteur Un tableau Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...) Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants) 		

V1/01/2017